

Étude



Filière bois des Pays de la Loire : le rôle central de la transformation du bois

La filière bois positionne les Pays de la Loire au 3^e rang des régions françaises en nombre d'emplois salariés, bien que le taux de boisement de la région soit faible. En 2011, elle compte 31 400 salariés et 7 100 établissements émaillés sur l'ensemble du territoire. Elle est particulièrement développée autour des activités de transformation : menuiserie, ameublement ou construction. En amont, les multiples petits établissements de la sylviculture et de l'exploitation forestière participent peu à l'emploi salarié de la filière, contrairement au sciage et au travail du bois. L'industrie du papier et du carton, avec ses établissements de grande taille et son taux d'exportation élevé, se distingue des autres activités régionales. Deux secteurs traditionnels sont en pleine mutation, ce qui représente un enjeu fort pour les professionnels et les pouvoirs publics : la fabrication de meubles qui doit faire face à une concurrence accrue pour maintenir ses emplois salariés et la construction en bois qui se développe du fait de l'envolée nationale de la demande.

The Pays de la Loire wood industry occupies the 3rd rank among the French regions in terms of employment, although the land is not much afforested. The whole region is covered with 31,400 employees and 7,100 units in 2011 and the wood industry has particularly developed around the activities of transformation, as those of joinery installation, furnishing or building. Upstream, the numerous small units of forestry and logging take a small part in the number of employees, unlike sawmilling and manufacture of wood. The paper and paperboard industry stands out as it is characterized by larger units and a higher export rate. Significant issues are at stake for professionals and public actors: they are based on two traditional sectors that undergo real changes, on the one hand the manufacture of furniture which has to face up an increased competition to maintain its paid employment and on the other hand, the wood construction which benefited from a positive take-off of demand.

Marion JULIEN-LEVANTIDIS (Insee)
Olivier JEAN (Draaf)

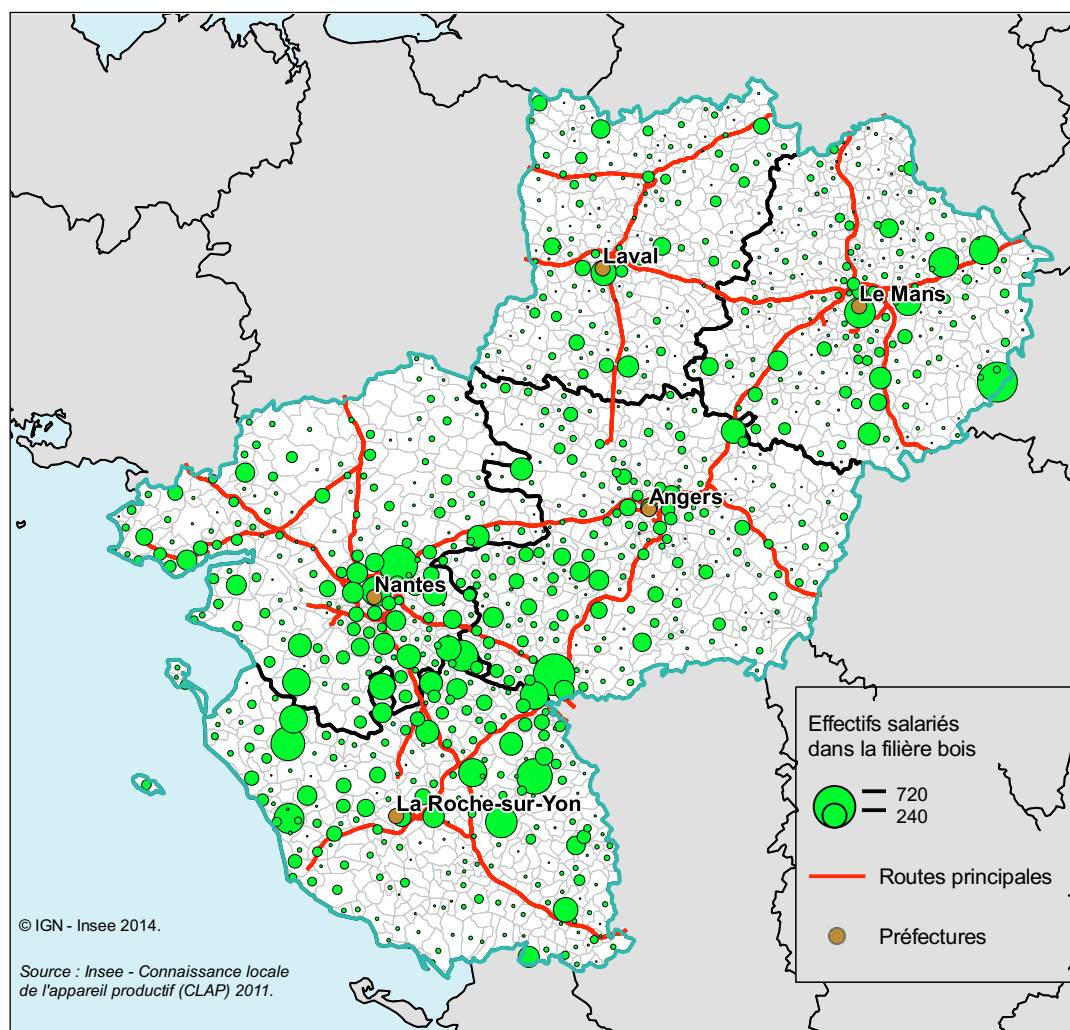
Réalisée en partenariat avec :



La publication de cette étude, en vue du Carrefour international du bois qui se tient à Nantes en juin 2014, est issue d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) des Pays de la Loire.

Des emplois salariés répartis sur tout le territoire, mais davantage concentrés en Vendée et en Loire-Atlantique

Effectifs salariés de la filière bois par commune dans les Pays de la Loire en 2011



Champ : établissements appartenant au cœur de la filière bois dans les Pays de la Loire.

De grands écarts de taille et de structure entre les segments de la filière, dont l'implantation varie sur le territoire

Nombre d'établissements et de salariés dans la filière bois dans les Pays de la Loire en 2011

Segment de la filière	Nombre d'établissements							Nombre de salariés						
	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	
Sylviculture et exploitation forestière	125	340	134	319	63	981	14 %	72	84	29	166	18	369	1 %
Sciage et travail du bois	175	120	59	84	123	561	8 %	1 877	1 432	389	609	2 784	7 091	23 %
Industrie du papier et du carton	37	36	9	23	15	120	2 %	1 648	956	250	1 726	476	5 056	16 %
Fabrication de meubles	296	213	102	137	244	992	14 %	1 166	1 141	561	1 016	2 861	6 745	22 %
Construction en bois	1 495	828	404	631	1 046	4 404	62 %	3 559	2 726	1 370	1 692	2 749	12 096	38 %
Ensemble de la filière	2 128	1 537	708	1 194	1 491	7 058	100 %	8 322	6 339	2 599	5 209	8 888	31 357	100 %
	30 %	22 %	10 %	17 %	21 %	100 %		27 %	20 %	8 %	17 %	28 %	100 %	

Champ : établissements appartenant au cœur de la filière bois dans les Pays de la Loire.
Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2011.



Alors que la région des Pays de la Loire n'est pas une région de forêts, son positionnement économique en nombre d'emplois salariés et d'établissements de la filière bois lui confère une place majeure en France. Au moment où se met en place un plan national d'action pour l'avenir, les activités doivent s'adapter aux mutations et relever les défis liés aux nouveaux besoins, par exemple le bois énergie.

Une région faiblement boisée où domine une forêt privée morcelée

La surface forestière des Pays de la Loire s'élève à 346 000 hectares, soit 2 % du total national. La région est peu forestière : son taux de boisement moyen est de 11 % contre 30 % au niveau national. Ce taux varie de 6 % en Vendée à 19 % dans la Sarthe.

Les forêts privées des Pays de la Loire couvrent près de 90 % de la surface boisée, contre une moyenne nationale de 75 %. Les propriétés sont de petite taille : 88 000 font moins d'un hectare et, parmi les 33 000 propriétaires possédant au moins un hectare, les deux tiers ne dépassent pas les quatre hectares. Ce fort morcellement pose des problèmes de gestion de la ressource, en termes de patrimoine et d'entretien. Les essences feuillues représentent plus des deux tiers du volume total sur pied de la région : elles sont principalement utilisées dans la menuiserie et la tonnellerie, ainsi que comme bois

de chauffage sous forme de bûches. Le chêne en est l'essence dominante mais le peuplier constitue également un enjeu important, en particulier pour l'emballage. Le pin maritime, première essence résineuse, fournit du bois pour la construction, l'emballage et les palettes.

Dans ses multiples usages (panneaux, papeterie, construction, emballage, bois énergie), le bois apparaît comme une ressource renouvelable et de proximité même si son importation reste nécessaire pour la région.

Une filière développée sur l'ensemble de la région

La filière bois comprend toutes les activités qui, dans la chaîne productive, découlent de la production, de l'exploitation, de la transformation et de la valorisation de la matière première qu'est le bois brut.

Si la géographie de la région, aux plaines facilement exploitables, a favorisé le déboisement, d'autres spécificités du territoire ont contribué au développement de la filière bois. C'est le cas des activités portuaires depuis plusieurs siècles : les cargaisons en provenance des Amériques et de l'Afrique étaient lestées avec des grumes de bois exotique, déchargées avec le reste de la marchandise. Cette ressource a commencé à être valorisée et l'importation de bois exotique s'est ainsi développée. Un tissu économique dynamique d'entreprises de première

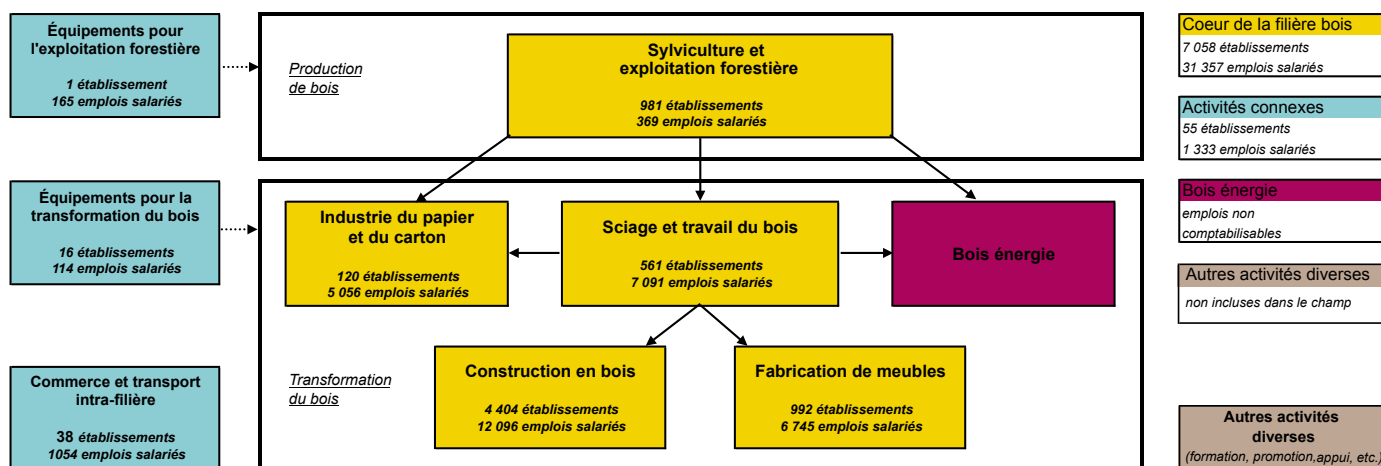
et seconde transformations du bois s'est construit, porté par l'industrie de l'ameublement au savoir-faire reconnu et plus récemment par les activités de construction.

En 2011, la région des Pays de la Loire occupe le 3^e rang en termes d'effectifs salariés employés par la filière, derrière Rhône-Alpes et l'Aquitaine. Le trio de tête se détache assez nettement des autres régions. Le poids de la filière sur l'ensemble de l'emploi salarié régional positionne les Pays de la Loire au 9^e rang : la région n'est pas parmi les plus spécialisées dans le bois puisqu'elle possède un tissu économique diversifié. Au demeurant, ce poids reste nettement au-dessus du ratio national.

Le cœur de la filière : 7 100 établissements et 31 400 salariés

D'amont en aval, le cœur de la filière bois s'articule autour de cinq « segments », regroupements d'activités : la sylviculture et l'exploitation forestière, le sciage et travail du bois, l'industrie du papier et du carton, la fabrication de meubles, et la construction en bois. Un sixième segment, le bois énergie, est en plein développement. Cependant, il n'est pas possible d'isoler les établissements qui relèvent du bois énergie, donc d'en quantifier les emplois comme pour les segments précédents. Il en va de même pour diverses activités plus en marge de la filière (appui, promotion, formation, etc.).

Schéma de la filière bois



Lecture : Ce schéma représente la structuration de la filière d'amont en aval, et non les flux en circuit fermé.

À côté de ces cinq segments qui prennent directement part aux processus de transformation de la matière elle-même, d'autres activités dérivent de l'exploitation de la ressource. La production d'équipements pour l'exploitation forestière et pour la transformation du bois, ainsi que le commerce et le transport intra-filière de ces matériaux, constituent ainsi des activités connexes, étroitement liées aux précédentes.

Dans les Pays de la Loire, le cœur de la filière se compose de 7 100 établissements en 2011. Parmi eux, 2 700 établissements emploient des salariés, au nombre de 31 400. La filière compte en outre environ 5 000 emplois non salariés : travailleurs indépendants (établissements sans salarié), employeurs et très minoritairement aides familiaux.

Les activités connexes totalisent, quant à elles, 1 300 emplois salariés concentrés majoritairement dans le commerce intra-filière. Le négoce de bois est en effet très développé dans les Pays de la Loire. En particulier, même si son activité décroît, Chevigné est la première place française de négoce de bois d'œuvre. La place du bois exotique y est cependant moins importante qu'auparavant, au profit de bois d'Europe du Nord davantage importés.

Trois quarts des salariés de la filière sont des ouvriers. Il s'agit d'un milieu professionnel très masculin : huit salariés sur dix sont des hommes. La part des femmes augmente légèrement mais elle reste très minoritaire, notamment dans l'exploitation forestière, les scieries et la construction en bois.

Des activités inégalement réparties sur le territoire régional

Les segments qui composent la filière présentent de grands écarts de taille et de structure. Dans la région, la construction est le segment le plus contributeur en emplois, avec 38% des salariés de la filière à lui seul. Le sciage et travail du bois ainsi que la fabrication de meubles ont un poids à peu près équivalent en termes d'effectifs salariés (respectivement 23% et 22% de la filière), suivis par l'industrie du papier et du carton

(16%). Quant à la sylviculture et à l'exploitation forestière, elles n'emploient que 1% des salariés malgré un nombre important d'établissements. À l'inverse, dans l'industrie du papier et du carton, les salariés se répartissent sur un petit nombre d'établissements (2% de ceux de la filière).

La filière présente des disparités d'implantation : elle compte des emplois dispersés sur l'ensemble du territoire, mais de façon plus concentrée dans le sud de la Loire-Atlantique et le nord de la Vendée. Les réseaux de transports semblent avoir facilité le déploiement des activités. C'est en Vendée que la filière est la plus développée : 4,3% de l'ensemble des salariés de ce département y travaillent. En Loire-Atlantique, le nombre de salariés de la filière est sensiblement équivalent, mais ne représente que 1,7% de l'ensemble des salariés.

La structure par segment de la filière diffère également d'un département à l'autre. En Loire-Atlantique et dans le

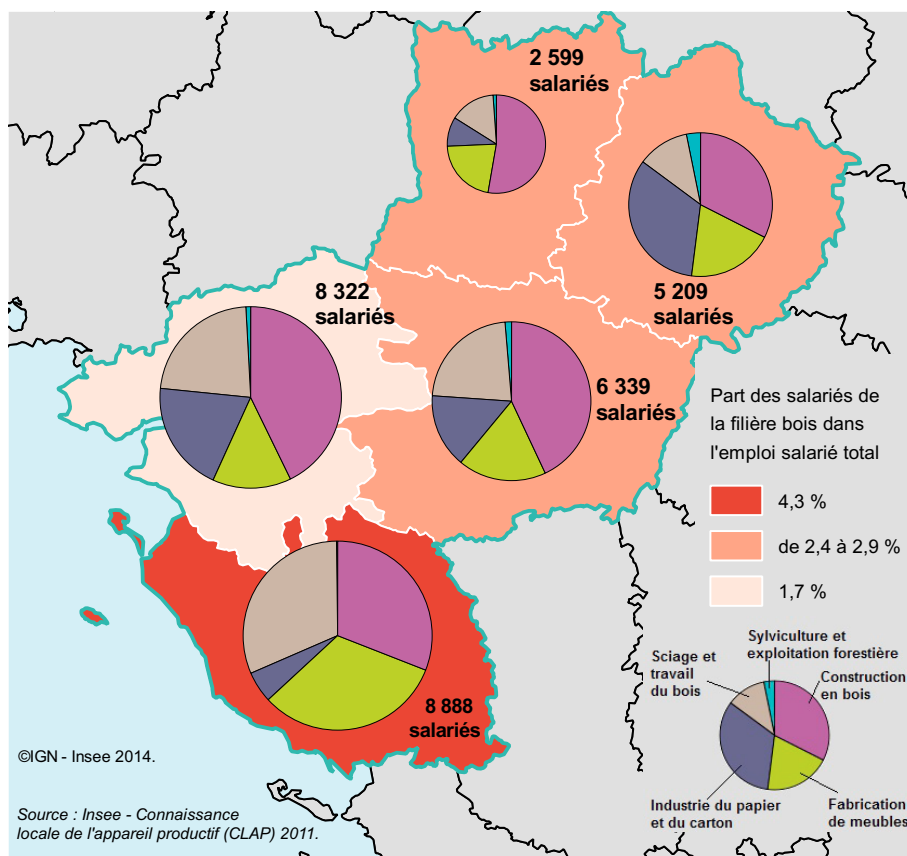
Maine-et-Loire, elle reste proche de la structure régionale. En Mayenne, la part de la construction est plus élevée, tandis que la part des emplois salariés dans l'industrie papetière, dans le sciage et travail du bois est moindre. Dans la Sarthe, l'industrie du papier et du carton est surreprésentée en matière d'effectifs salariés, et le segment sciage et travail du bois est moins développé. En Vendée, la part des effectifs salariés du meuble et celle du sciage et travail du bois sont particulièrement élevées, celle de l'industrie du papier et du carton beaucoup moins.

Sylviculture et exploitation forestière très fragmentées, face à une demande croissante

L'amont de la filière regroupe deux activités bien distinctes au faible poids global dans les effectifs salariés de la filière (1%). La sylviculture concerne essentiellement des propriétaires forestiers qui ont une approche

Une forte présence de la filière bois en Vendée

Volumes et proportions de salariés dans les différents segments de la filière bois, dans les départements des Pays de la Loire en 2011





patrimoniale de la forêt mais, à quelques exceptions près, ne vivent pas exclusivement de cette activité, peu rémunératrice. L'exploitation forestière présente une logique de fonctionnement très différente. Cette activité requiert un fort investissement : très mécanisée, elle nécessite entretien et renouvellement régulier des machines très sollicitées. Ce sont essentiellement des indépendants ou de tout petits établissements.

Ce segment est très atomisé, du fait des caractéristiques régionales de la forêt (majoritairement privée et morcelée) et de la nature de l'activité d'exploitation forestière : 87 % des établissements de cette part de la filière n'ont pas de salarié. La faible part de charges salariales permet à ce segment d'afficher un taux de marge élevé (43,6 % pour les entreprises mono ou quasi-mono régionales contre 21,0 % dans l'ensemble de la filière régionale).

Face à une demande croissante, l'enjeu actuel est de faciliter la gestion et l'exploitation de la ressource malgré la multiplicité des acteurs.

Sciage et travail du bois : des activités essentielles, entre première et seconde transformations du bois

Ce segment se compose de deux grands types d'activités. Il comprend les activités de première transformation du bois : sciage, déroulage, rabotage, fabrication de panneaux et imprégnation. Il inclut également certaines activités de seconde transformation du bois : fabrication de placages, parquets assemblés, charpentes et menuiseries, emballages en bois, et un certain nombre d'objets divers en bois.

Avec plus de 7 000 salariés, ce segment a un rôle pivot dans la filière. En dépit d'une légère tendance à la baisse du nombre d'emplois, il reste important à l'échelle nationale (troisième effectif salarié des régions françaises).

Concernant les scieries, une des singularités de la région est l'existence d'un clivage assez marqué : d'un côté,

des structures mettant en œuvre des stratégies industrielles de développement à l'échelle nationale et internationale ; de l'autre, des établissements de taille plus réduite à l'organisation plus artisanale et une dimension de marché plus locale, malgré une tendance à la concentration. Les plus petites structures y sont nombreuses à être en difficulté, notamment les scieries de feuillus, alors que les scieries de résineux bénéficient de l'essor de la demande de ces bois (construction, emballage).

Industrie du papier et du carton : une sphère assez isolée dans la filière

L'industrie du papier et du carton est beaucoup moins intégrée à la filière, en termes de flux entre les segments décrivant les grands stades de transformation de la matière. Dans la région, une des spécificités de cette industrie est en effet de fabriquer ses produits essentiellement à partir de recyclage de vieux papiers, et non directement de résidus de bois.

Cette industrie est plutôt structurée en gros établissements : 81 % des salariés de ce segment travaillent dans des établissements de plus de 50 salariés (un quart des établissements de ce segment). Plusieurs appartiennent à de grands groupes nationaux ou internationaux.

Les produits ne s'adressent pas uniquement à un marché local. De fait, le taux d'exportation des seules entreprises mono ou quasi-mono régionales est nettement supérieur à celui des autres segments de la filière (12,9 % contre 3,7 % en moyenne pour l'ensemble de la filière).

Les salariés de ce segment sont les mieux rémunérés de la filière régionale : ils touchent en moyenne 25 % de plus que la rémunération brute moyenne de l'ensemble des salariés de la filière (33 700 euros par an et par salarié contre 27 100 euros). Le nombre d'emplois salariés dans ce segment de la filière place la région en 3^e position,

même s'il a tendance à diminuer ces dernières années.

Fabrication de meubles : une activité phare en perte de vitesse et en mutation

Ce segment couvre les activités de fabrication de meubles et sièges en bois, et beaucoup plus marginalement, celles de fabrication d'instruments de musique et de jeux et jouets en bois. La fabrication de meubles constitue une grande spécificité de la région, connue pour son expérience et son savoir-faire en la matière. La région est celle qui rassemble le plus d'emplois dans ce segment en France en 2011. Plus de

Plan d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois

Le plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois, élaboré notamment à partir des propositions formulées par les professionnels de la filière lors des rencontres régionales, vise à :

- affirmer une nouvelle dynamique de filière, portée notamment par un comité stratégique réunissant organisations professionnelles, syndicats de salariés et pouvoirs publics ;
- accompagner les entreprises dans leur projet de développement en mobilisant une large gamme de financements et de services (fonds stratégiques, fiscalité, BPI...) ;
- mobiliser des leviers immédiats et structurants : feuille de route technologique, recherche et développement, innovation, normalisation, etc. ;
- favoriser le développement d'une offre compétitive en sécurisant les approvisionnements, en développant un plan export, en valorisant l'image du bois, etc.

La filière forêt-bois est désormais reconnue comme l'une des filières stratégiques de la Nouvelle France Industrielle. Cette étude contribue à la réflexion menée dans les Pays de la Loire par les services de l'État et les professionnels de la filière pour élaborer un plan d'action régional décliné de cette stratégie nationale.

(Draaf Pays de la Loire)

6 700 salariés y travaillent, répartis sur 320 des 990 établissements aux tailles très variables, comme dans toutes les activités de seconde transformation du bois.

Toutefois, ce secteur connaît de grandes difficultés depuis quelques années. Son taux de marge (13,9%) est le plus faible de la filière. Pour repère, celui de l'ensemble des sociétés non financières au niveau national (hors entreprises individuelles) est de 29,1% en 2011. Cependant, la comparaison entre taux de marge doit être nuancée en fonction de la structure même de l'activité, et la fabrication de meubles se caractérise par une intensité en main-d'œuvre plutôt que capitalistique. Avec la concurrence accrue de grandes enseignes internationales

et de fabricants asiatiques bénéficiant d'un moindre coût de main-d'œuvre, l'industrie du meuble, dans les Pays de la Loire, traverse une phase de mutation importante. Beaucoup d'entreprises diversifient leurs activités ou se reconvertissent pour aller vers des marchés plus porteurs : agencement, travail avec la construction bois, création de gammes de mobilier valorisées par une marque, travail collaboratif sur de très grands chantiers (marchés publics, etc.). Envisager un positionnement sur des niches de marché ou des stratégies à l'export (création de franchises, stratégies collaboratives pour obtenir des marchés) ouvre des perspectives.

Malgré les difficultés qu'il traverse, ce segment dégage cependant plus de

richesses dans les Pays de la Loire que dans le reste de la France, avec un taux de marge 3,5 fois plus élevé.

Construction en bois : une activité en plein développement

Les activités des établissements relevant de la construction en bois concernent principalement les travaux de charpente, de menuiserie, de revêtement des sols et des murs, et la construction de maisons individuelles. Quelques bureaux d'études véritablement spécialisés dans la construction en bois sont aussi inclus.

Si les emplois du secteur de la menuiserie peuvent être légèrement surestimés en raison de la difficulté de distinguer bois et PVC, le segment de la construction demeure le plus important de la filière bois avec plus de 12 000 salariés. Il compte également beaucoup de non salariés : c'est le cas dans 2 500 de ses 4 400 établissements.

Depuis le début des années 2000, la construction bois est en plein essor au niveau national, et particulièrement dans les Pays de la Loire. La région est par exemple aujourd'hui au 2^e rang dans la construction de maisons à ossature bois. La montée des préoccupations environnementales et la structuration de l'offre des entreprises ont permis à la construction bois d'occuper une part de marché croissante dans la maison individuelle : 2% en 2000, plus de 10% en 2011.

Le ralentissement de l'activité dans la construction depuis le début de la crise économique n'a pas épargné la construction en bois, principalement sur le marché du logement individuel ; néanmoins, celle-ci continue de se développer dans le logement et les équipements collectifs, grâce à l'amélioration de l'offre et des techniques.

Bois énergie : une demande croissante

Sous forme de bûches, plaquettes ou granulés, l'utilisation du bois pour l'énergie connaît un essor important

Des résultats comptables et financiers différents selon les segments de la filière

Indicateurs financiers de la filière bois dans les Pays de la Loire en 2011

Segment de la filière	Nombre d'entreprises	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	Taux d'exportation (%)	Taux d'investissement (%)	Taux de marge (%)
Sylviculture et exploitation forestière	129	11 509	33 429	1,9	37,1	43,6
Sciage et travail du bois	415	392 963	1 355 694	1,5	17,1	26,2
Industrie du papier et du carton	78	165 776	593 795	12,9	13,4	21,5
Fabrication de meubles	788	300 081	828 754	7,6	12,6	13,9
Construction en bois	3 679	653 020	1 735 479	0,3	10,5	20,5
Ensemble de la filière	5 089	1 523 350	4 547 151	3,7	13,2	21,0

Champ : entreprises mono et quasi-mono régionales de la filière bois des Pays de la Loire.
Sources : Insee, Clap 2011, Fichier approché des résultats d'ESANE (Fare) 2011.

Une offre importante en formations

Avec plus de trente établissements de formation sur les métiers du bois, les Pays de la Loire couvrent quasiment l'ensemble des formations diplômantes existantes. En 2013, sur l'ensemble des cursus de formation en deux et trois ans, les effectifs de la formation initiale (pour l'essentiel CAP, BP, Bac Pro et BTS) s'élèvent à 3 100 jeunes, dont 1 700 apprentis et 1 400 scolaires. Près de 1 700 candidats se présentent chaque année aux examens des diplômes de la filière bois. Les effectifs de l'académie de Nantes/région des Pays de la Loire se situent dans les premiers rangs au plan national.

La région compte une école d'ingénieurs de rayonnement national, l'École Supérieure du Bois à Nantes, qui forme chaque année 350 étudiants et propose un panel de formations comprenant deux BTS, trois licences professionnelles, une formation d'ingénieur et un doctorat.



depuis quelques années, lié aux enjeux environnementaux. La biomasse est la première énergie renouvelable en France. Sa croissance est soutenue par les différents appels à projets de chaufferies bois, industrielles ou tertiaires, pour la production de chaleur et/ou d'électricité. Alors que le besoin régional en bois énergie était de 180 000 tonnes pour les chaudières industrielles et collectives en 2010, la demande annuelle est ainsi passée à 300 000 tonnes en 2012, puis 380 000 tonnes en 2013 et devrait atteindre 600 000 à 850 000 tonnes en 2017, sous réserve de la concrétisation des projets les plus récents. Ce marché s'ajoute aux besoins d'environ un million de tonnes de bois bûche à usage domestique.

Si l'approvisionnement des chaufferies actuelles et futures doit perdurer, les conflits d'usage entre le bois matière première et le bois énergie représenteront un enjeu important. En 2012 déjà, l'accroissement de la récolte de bois dans la région résulte des demandes, simultanées et concurrentielles, de la trituration et du bois énergie. La ressource en bois interrégionale ne permettra pas de répondre à l'accroissement de cette forte demande en bois énergie. Elle devrait alors être satisfaite par l'importation.

Méthodologie

Définition du champ de l'étude

Le travail de constitution du périmètre de la filière s'est déroulé en plusieurs étapes. La méthodologie développée à l'échelle nationale permet de sélectionner automatiquement les établissements régionaux qui sont susceptibles d'appartenir à la filière bois selon trois degrés de probabilité.

Cette sélection s'effectue sur la base des codes d'activités définis par la nomenclature d'activités française (Naf rév. 2), regroupés en « segments ». Par ailleurs, d'autres sources ont été utilisées pour affiner la sélection des établissements : l'enquête annuelle de production (EAP) de l'Insee ainsi que deux enquêtes du service statistique du ministère de l'Agriculture (l'enquête annuelle sur les branches d'activité sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois et l'enquête annuelle sur la branche d'activité exploitation forestière).

Par défaut, les établissements du « noyau » de la filière, c'est-à-dire ceux dont l'activité principale exercée fait intégralement partie de la filière, sont les seuls à être retenus. Les comparaisons régionales de l'étude sont assises sur les noyaux de chaque région.

Une expertise des établissements de 10 salariés et plus a été menée par des spécialistes de la filière afin d'inclure les établissements hors du noyau qui font également partie intégrante de la filière, et d'exclure le cas échéant certains établissements du noyau retenus à tort.

De plus, pour tenir compte de la structure par taille des établissements de la filière et définir un contour le plus précis possible, le champ a été complété par des établissements de moins de 10 salariés dont le code d'activité est partiellement rattaché à la filière. L'inclusion de ces établissements s'est faite en fonction des taux de sélection issus de l'expertise sur les établissements de plus de 10 salariés (croisement segment*code d'activité).

Du périmètre ainsi obtenu, les activités connexes (segments concernant les équipements ainsi que le commerce et le transport intra-filière) ont été écartées pour ne garder comme objet de l'étude que le cœur de la filière bois régionale, c'est-à-dire l'ensemble des établissements dont l'activité prend directement part au processus de production et de transformation de la matière bois.

Les données sur les établissements sont issues de la source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) ; elles sont complétées par des données financières relevant du dispositif É sane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises). Pour l'analyse de ces données comptables et financières, qui ne peut se faire qu'à l'échelle des entreprises (celles-ci pouvant être composées de plusieurs établissements), le champ varie nécessairement légèrement : les données par segment (taux d'investissement, taux d'exportation, taux de marge, chiffre d'affaires, valeur ajoutée) portent sur les entreprises mono ou quasi-mono régionales, soit celles dont au moins 80 % des salariés travaillent dans la région. Dans les Pays de la Loire, il y a 5 000 entreprises dans la filière bois.

Les évolutions de la filière difficiles à mesurer

L'étude sur la filière bois en Pays de la Loire publiée en mai 2008 utilisait une méthode différente de celle qui a été employée dans la présente étude pour définir le contour de la filière. En effet, l'inclusion des établissements dans le périmètre de la filière n'était adossée qu'à l'activité principale exercée selon la nomenclature d'activités française (Naf). Par rapport à la détermination actuelle du champ, il n'avait pas été possible de prendre en compte d'autres sources pour sélectionner les établissements à inclure, ni de mener une expertise approfondie de la liste des établissements à retenir. Par ailleurs, la nomenclature d'activités a changé depuis cette précédente publication : la Naf rév. 1, qui datait de 2003, a été modifiée en 2008 (Naf rév. 2).

Par conséquent, il est impossible de comparer directement les chiffres publiés en 2008 (données millésimées 2005), à ceux avancés ici. Pour fournir des éléments de comparaison temporelle, la reconstitution d'un contour le plus approchant possible de celui qui avait été défini en 2008 a été effectuée. Cela permet donc d'observer à champ constant les grandes évolutions qu'a connues la filière bois entre 2005 et 2011.

Le nombre d'établissements composant la filière bois régionale a augmenté d'environ 25 %. Cependant, le nombre de salariés employés dans l'ensemble de la filière a connu une très légère baisse. Au sein de la filière, deux évolutions principales sont à noter : le nombre de salariés dans la fabrication de meubles (secteur en mutation) a chuté d'environ un tiers, tandis que l'essor de la construction en bois a fait progresser les effectifs salariés de cette partie de la filière d'environ 15 %.

Pour en savoir plus :

Seguin S. et al., *La filière bois en Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n°30, mai 2008.

De Lansalut H., Delvit B. et Jean O., *Des propriétaires privés proches de leur forêt, un potentiel sous-exploité*, Draaf Pays de la Loire, Agreste, février 2014.

De Lansalut H., Ecomard P. et Jean O., *Récolte en hausse, production de sciages en baisse*, Draaf Pays de la Loire, Agreste, février 2014.

« Les résultats : Pays de la Loire » in *Résultats d'inventaire forestier*, Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), août 2014.

Filière bois des Pays de la Loire : le rôle central de la transformation du bois

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF :
Sylvain DUVERNE

COORDINATION :
Valérie DEROIN

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :
Clémence CULY

BUREAU DE PRESSE :
02 40 41 75 89

MISE EN PAGE - IMPRESSION :
La Contemporaine



Le comité de pilotage, composé de Olivier AGUER (Insee), Patricia BOSSARD (Draaf), Hugues DE LANSALUT (Draaf), Valérie DEROIN (Insee), Olivier JEAN (Draaf) et Marion JULIEN-LEVANTIDIS (Insee), a coordonné la réalisation des travaux auxquels ont aussi collaboré Guillaume COUTARD et Philippe GRAY (Insee).

Le comité de pilotage remercie l'association interprofessionnelle de la filière bois en Pays de la Loire (Atlanbois) pour son expertise de la filière. La participation de Cécile TOURET et Nicolas VISIER a grandement contribué à la connaissance des acteurs de la profession et du fonctionnement de la filière régionale.



Dépôt légal : 2^e trimestre 2014
ISBN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire
Juin 2014

Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.